

Compte-rendu du Conseil Municipal

du lundi 30 mai 2022

Ordre du jour

- Préparation des élections législatives,
- Cérémonie de Rossignol,
- Adressage des voies,
- Projet de desserte forestière,
- Questions diverses.

Membres du conseil

Elus présents : Paul BRAUD, Delphine CHACORNAC, Denis BERAUD, Denis GERENTON, Stéphane GORY, Sylvain BERAUD, Paul RODDE, Fabienne BERAUD.

Membre excusée : Isabelle GAILLARD.

Membre absent : Thomas CHAVEROT.

1. Préparation des élections législatives

Les élections législatives se tiendront les dimanches 12 et 19 juin 2022 de 8h à 18h. Les membres du conseil municipal établissent le planning de leur permanence de tenue du bureau de vote.

2. Cérémonie de Rossignol

La bataille de Rossignol a eu lieu le 07 juin 1944. La cérémonie de commémoration se déroulera le mardi 07 juin à 18 heures au monument de Rossignol. La population et les anciens combattants sont invités à participer à ce moment de mémoire.

3. Adressage des voies

Comme suite à la demande effectuée, la mairie a reçu la subvention de l'état pour le financement de l'adressage des voies. Monsieur le maire donne aux membres du conseil une liste des noms précédemment proposés. Les élus décident des noms donnés aux rues et places des villages et du bourg et proposent que les numéros des bâtiments soient numériques et non kilométriques. Les noms décidés peuvent être consultés en mairie

4. Projet de desserte forestière

Des propriétaires forestières de la commune ont sollicité la chambre d'agriculture car certaines parcelles boisées ne sont pas accessibles et donc pas exploitables. Il s'agirait de redonner l'accès car les chemins existaient. Monsieur le maire explique que ces travaux seraient subventionnés à hauteur de 80%. Delphine Chacornac demande quelle serait alors la plus-value pour la commune. Paul Braud explique que l'accessibilité donnerait de la valeur aux terrains forestiers et que ce projet permettrait d'engager une réflexion sur un schéma d'exploitation pour valoriser les biens forestiers. Les membres du conseil décident de se rapprocher des communes limitrophes pour discuter d'un schéma d'exploitation cohérent sur le territoire.

5. Questions diverses

Epareuse : des travaux d'épareuse sont prévus afin de garantir l'entretien des chemins communaux

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h40.